

TRES IMPORTANT !

Mission d'audit de modernisation. Rapport sur la carte de l'enseignement professionnel.

... OU COMMENT REALISER DES ECONOMIES PAR TOUS LES MOYENS !

par Christian Guérin – Secrétaire National du SNETAA eIL

* * * * *

Nous ne doutions pas un instant qu'un rapport sur ce thème correspondrait à la commande faite aux rédacteurs du texte : économiser, déréglementer !

Le SNETAA EIL a l'habitude de découvrir des rapports sans suite mais là nous percevons la réalité et la gravité de cette « mission d'audit » qui s'intègre totalement, avec d'autres, dans la perspective de modifier profondément les cadres existants.

Rien n'est laissé au hasard : c'est la mise en musique des intentions politiques annoncées par ailleurs. Les constats partiels et les propositions orientées ne laissent aucun doute sur les choix qui ont été faits. **Et ils sont graves !**

La première provocation réside déjà dans la composition des rapporteurs : deux inspecteurs généraux de l'Education Nationale et trois inspecteurs des finances. Cette conjonction est claire ...*pour réaliser les économies demandées !*

Tous les reproches sont d'emblée adressés à l'enseignement professionnel en Lycée Professionnel :

- L'horaire hebdomadaire est lourd,
- Une spécialisation très fine des enseignements,
- Un pourcentage important d'heures d'enseignement délivrées devant des groupes de moins de dix élèves... **TOUT CELA COUTE TROP CHER !**

Mais la synthèse initiale ne vous conduit pas où vous l'attendiez.

- « **Le rapport coût/efficacité n'est donc pas satisfaisant** » ! (*Et il est même reproché à la France d'accorder des moyens à l'enseignement professionnels supérieurs de 32% à la dépense consentie en moyenne dans les pays de l'OCDE pour les Lycées ! C'est en soit une très bonne chose !*). **En matière de coût nous constatons par ailleurs le silence total sur le coût de l'apprentissage très souvent cité en exemple.** Pour juger de l' « efficacité » et de l' « efficience », il aurait été souhaitable de tout examiner, réellement. Et si cela n'a pas été fait c'est que l'intention est ailleurs, **ce que la suite confirme.**
- « Il faut développer la culture de l'évaluation ». selon les rapporteurs, le système a des faiblesses qui : « s'expliquent notamment par la rigidité de la gestion et de l'organisation de l'enseignement professionnel (*contraintes de gestion pesant sur les établissements, gestion centralisée des enseignants,, segmentation de l'offre des diplômes, insuffisante adaptabilité des parcours de formation, carte des formations pas toujours adaptée aux besoins locaux*) »
- Les constats entraînent des « **recommandations** » :
 - Individualiser les parcours pour limiter les sorties sans qualification. Et là on découvre la « mise en place d'une formation modulaire » (*au lieu des examens*), le « développement de passerelles entre les formations sous statut scolaire et l'apprentissage » (*pour faire payer à d'autres ce que n'aurait plus à financer l'Education Nationale !*),
 - Simplifier l'offre de diplômes, faciliter la gestion des formations (?).

- Dynamiser le pilotage du système, fondé sur la responsabilisation et l'autonomie, relié aux objectifs et aux résultats (*chaque mot est important !*).
- Renforcer l'autonomie des établissements, pour qu'ils aient la possibilité de mettre en place des formations adaptées aux besoins des élèves, ce qui nécessite un changement de l'organisation du travail au sein des établissements (!).
- Et enfin les impacts attendus :
 - « Amélioration de l'efficacité de l'enseignement professionnel »,
 - « Elévation générale du niveau de qualification »,
 - « Identification de marges de manœuvres de **7 000 à 8 500 ETP** (Equivalent temps pleins).

Soudainement vous découvrez l'économie : suppression de 7 000 à 8 500 postes de PLP ! Un « redéploiement » brutal de « rationalisation » !
Et pour le « changement de l'organisation au sein des établissements », la modalité est aussi une régression totale : « Le service dû par les enseignants devrait être annualisé » ! (Vous avez saisi l'objectif réel !!!)

Puis l'observation des détails de cette mission, pour arriver aux conclusions préalablement définies, réserve des surprises :

- « L'essor considérable de l'enseignement professionnel au cours du siècle dernier témoigne de son succès ». « Le nombre de diplômés de l'enseignement professionnel a considérablement augmenté sur cette longue période ». « Les besoins de l'économie ont été davantage pris en compte dans la définition des formations et qualifications professionnelles en collaboration avec les partenaires sociaux » (*Donc, si tout est en progrès, c'est qu'il y a une autre intention !*).
- « L'enseignement professionnel atteint 713 000 élèves en 2004, a progressé de 2,6% depuis 2001. 430 000 personnes ont passé, en 2005, des examens professionnels dont 60% sous statut scolaire, 24% en apprentissage, et 7% en formation continue ».
- « Le second cycle professionnel représente 32% des effectifs du second cycle en 2004 ».
- « Alors que le taux d'insertion professionnel après trois ans des jeunes bacheliers sortis non diplômés de l'université (après un ou deux ans) n'atteint que 66%, ce taux est de 73% pour les bacheliers professionnels ».
- « Alors que le niveau V représentait plus de 80% des apprentis en 1995, il ne représente plus que 60% en 2003. Parallèlement, la proportion d'apprentis de niveaux III à I a triplé ».
- « Les établissements n'offrent pas toujours des filières complètes de formation. C'est cette absence de « cylindrage » des parcours entre les niveaux V et IV qui limite les poursuites d'études au niveau IV . Plus de 50% des élèves de BEP ne peuvent pas accéder au Baccalauréat Professionnel, faute de places. ».

Ces constats n'ont rien d'inquiétant. **MAIS...**

- « L'enseignement professionnel est 30% plus coûteux que dans la moyenne des pays de l'OCDE. Cette phrase est suivie de : « Mis à part le coût global de la dépense de l'éducation, il existe peu d'indicateurs de coûts pertinents » et de : « il n'existe pas de ventilation des dépenses pour le Lycéen professionnel ». Par contre la mission observe que le coût de l'heure d'enseignement en LP a augmenté à cause du passage aux 18h hebdomadaires de tous les PLP !

- « Les parcours sont trop rigides ». « La voie professionnelle se caractérise par l'absence de fluidité des parcours ». (*Vous ne comprenez pas ? C'est normal ! Ils ont une intention que vous ne pouvez imaginer, pour... économiser, et ils l'expriment ainsi*) « 5% des élèves de seconde générale, environ 22 000 en 2004, sont réorientés en BEP ». (*Pour eux, c'est un coût ; pour nous c'est une aide à la réussite !*)
- « Les modalités de recrutements et de gestion des enseignants ne permettent pas d'utiliser l'ensemble des marges de manœuvre possibles ». Et là, la critique pleut contre le statut amélioré des PLP et l'éparpillement des disciplines et des spécialités. (*Voir plus bas ce qui les préoccupe !*)
- « Pour réduire les coûts, il suffit de regrouper certains enseignements » !
- « Le calcul en fonction de la DHG et des capacités d'accueil élèves est coûteuse », *elle est critiquée car elle ne permettrait pas la « souplesse dans l'organisation pédagogique », ni « l'autonomie des établissements » !*

Alors arrivent des « propositions » :

- « Mettre en place une formation modulaire,... prévoir l'acquisition d'unités constitutives des diplômes de façon progressive,... délivrer des diplômes plusieurs fois dans l'année,... (*et même !*) « les élèves ayant échoué leur BEP pourraient s'inscrire en préparation au Baccalauréat Professionnel et repasser le BEP en cours de formation » !
- « Développer le contrôle en cours de formation (CCF !) « dont l'organisation est plus souple qu'un examen terminal » (*et surtout moins coûteuse ! Mais où sera l'équité ?*)
- « Développer le BEP en 1 an, développer le Bac Pro en 3 ans (*moins cher ! et en faisant l'impasse sur les rapports d'inspecteurs généraux qui ont clairement condamné l'innocuité de ce cadre qui ne correspond aux élèves auxquels ces formations sont destinées et qui favorisent la réussite si l'on maintient le 2+2 !*)
- « Attribuer une partie fixe de la DHG, plus 15 à 20% selon le projet d'établissement ! »
- « Réorienter les moyens consacrés aux dédoublements » (*nous traduisons : pas de dédoublements et les économies seront certaines ! Mais les résultats ?*)

Enfin, bouquet final ! Un véritable feu d'artifice contre les enseignants des LP en particulier :

- « L'optimisation des moyens d'enseignement est possible » (*Vous sentez venir le souci de récupération des moyens qui est bien l'objectif de ce rapport !*)
- « En supprimant les « décharges statutaires », en supprimant les TZR (*pour les remplacer par des contractuels ou des vacataires*), en supprimant les sous-services : cela permettrait d'économiser entre **2000 à 4500** postes de PLP » !
- « En utilisant les PLP pendant les périodes de stages, une économie de **4500** postes de PLP » est envisagée !
- 15 Millions d'euros d'économie ou **500** emplois de PLP est envisagée en supprimant les HSA pendant les périodes de stages !
- « Accroître les capacités d'accueil dans les classes, supprimer les (*5,4% de places occupées par les redoublants apporterait une économie de 3897 postes de PLP*) » !
- « **3000 à 4000** postes de PLP pourraient être redéployés entre les académies si les écarts de moyens entre les académies étaient supprimés » !
- « Elargir les disciplines de recrutements et développer la bivalence pour les professeurs d'enseignements professionnels et technologiques » ! (*C'est ce qu'ils nomment la « fluidité » !*)

- « Mettre en place des concours communs CAPET/CAPLP » (**NON !**)
- « **Annualiser, globaliser les services et imposer 35h hebdomadaires de présence dans les établissements, incluant l'enseignement et les autres tâches** » (*C'est la « souplesse » ! ou la déréglementation plutôt !*)
- « Les enseignants devraient être recrutés par les chefs d'établissements » !(**NON !**)
- « Les procédures de gestion ne peuvent plus être uniquement fondées sur une conception réglementaire de l'égalité » (*Là, c'est clairement la marche vers la privatisation qui s'exprime ! NON !*)
- « **Améliorer l'utilisation du potentiel enseignant tout au long de l'année** » (*Oui, vous avez bien lu, et ils citent un exemple où on est utilisé même pendant les vacances !*)
- « Le projet de décret sur les obligations de services des enseignants prévu début 2007 facilitera ces ajustements » (*Vous comprenez pourquoi le SNETAA EIL le combat !*)
- « Les constats et les propositions sont très largement partagés entre les inspecteurs et le ministère » (*Vous n'en doutiez pas !*)
- « Pour les personnels non enseignants, **3200** suppressions d'emplois peuvent être réalisées en application de l'optimisation des mesures envisagées » (*Economies, économies : le seul objectif !*).

le SNETAA EIL tenait d'abord à vous apporter une information précise sur ce sujet très grave de conséquences. Ce rapport est accessible sur le site.

Après l'annonce du projet de décrets modificatifs des statuts des enseignants (que le SNETAA combat même dans le cadre d'une intersyndicale nationale), après l'annonce de la modification du cadre des salaires que le SNETAA EIL combat (voir sur le site www.snetaa.org), une nouvelle et très grave attaque contre l'enseignement professionnel public et laïque et ses personnels existe.

Une attaque sans précédent, remettant en cause les résultats de décennies de combats syndicaux pour améliorer et revaloriser notre métier ! Une volonté évidente de déréglementation – d'arbitraire – de contraintes pour conduire à la casse des statuts au motif d'économies substantielles à réaliser, tant au détriment des élèves que des personnels : Ce n'est pas supportable ! Vous en êtes convaincu(e) !

Vous pourrez compter sur le SNETAA EIL pour combattre ces très graves perspectives de régressions. Il compte sur votre mobilisation sans faille pour défendre votre métier, votre statut, vos conditions de travail et vos perspectives de carrière.

**L'instant est très grave !
Vous savez ce qu'il en est. Vous ne pouvez rester indifférent(e) !
A très bientôt pour la suite, avec le SNETAA EIL.**

